Marseille, le 26 juin 2020

LIMINAIRE
CDAS DES BOUCHES-DU-RHONE
DU 26 JUIN 2020

Madame la Présidente,

Nous vivons aujourd'hui une crise sanitaire et sociale sans précédent.

Depuis le 17 mars 2020 nos services ont été profondément bouleversés.
Les agents des Finances ont subi, comme toute la population française, le tsunami de la COVID19.

Depuis le début de cette crise sanitaire, de nombreux agents sont en souffrance.
Cela concerne tant ceux qui ont dû subir le confinement sans possibilité de se rendre au travail, que les agents en présentiel qui sont allés travailler la peur au ventre ou bien encore les télétravailleurs qui ont parfois cumulé le rôle d'enseignants.

Aujourd'hui cette situation perdure et il est à craindre que cette période exceptionnelle aura un lourd impact dans les prochains mois sur la santé des agents.

Comme si cela ne suffisait pas, à l'issue d'une réflexion plus dogmatique que puissante, nos gouvernants ont décidé de stigmatiser les agents en plaçant d'office en congés ou ARTT pour 10 jours ceux qui, par obligation et non par choix, sont restés chez eux. Ce n'est pas aux agents de payer l'addition d'un contexte qu'ils subissent, comme tout le monde, victimes d'une situation que leur inflige un gouvernement qui n'a pas été capable d'anticiper les protections nécessaires à la continuité de l'activité.

À compter du 22 juin, l'école est obligatoire pour tous les enfants "dixit le Président de la République".
Au-delà des vœux pieux, la réalité nous rattrape : à cause de la distanciation, certaines écoles ne pourront accueillir l'ensemble des élèves le même jour. Des classes, notamment à Marseille, peuvent être fermées pour cause de contamination au virus.

En l'absence de garde, la solution proposée aux parents est de poser des jours de congés !!!!

En outre, l'indemnité exceptionnelle attribuée à certains agents, suivant des critères plus ou moins contestables, produit un effet délétère lors de la reprise d'activité dans les services.

Il est déjà loin le temps des beaux discours sur le dévouement des agents pendant la période de crise. Au moment de reconnaître (un peu) de leur disponibilité et de leur courage, les vieux réflexes reviennent au galop.

S'agissant de notre délégation départementale des Bouches-du-Rhône, **FO Finances 13** tient à remercier l'équipe qui, malgré le confinement, est restée à l'écoute des personnels.
Cependant, elle tient à signaler que, suite au non remplacement d'un poste d'assistant de délégation et malgré les certitudes de SRH3, notre délégation est en souffrance.
Encore aujourd'hui et plus que d'habitude avec les conséquences engendrées par la crise sanitaire, le besoin de personnel de l'action sociale est indispensable pour répondre aux besoins de tous les agents.
Sur ce sujet, nous avons de grandes craintes sur l'avenir du réseau départemental de l'action sociale qui est en discussion depuis deux ans déjà et pour lequel aucune décision officielle n'a été communiquée.

FO Finances 13 rappelle son attachement à un réseau d'action sociale départemental au plus près des agents.

CAL

FO Finances 13 dénonce la réserve de précaution appliquée sur le budget et notamment sur le budget des CAL 2020, elle en exige sa levée. Elle revendique l'utilisation des CAL dans son intégralité.

Service Social

FO Finances 13 demande un bilan sur les aides pécuniaires et les prêts accordés aux agents des Bouches-du-Rhône.

Colonies de vacances

FO Finances 13 se satisfait que, dans ce contexte très difficile, EPAF ait pu organiser des séjours pour 1 000 enfants. Pour autant cela risque d'être une expérience décevante pour les enfants compte tenu du protocole sanitaire à respecter et des restrictions qui en découleront.

Titres restaurant

FO Finances 13 se félicite de la possibilité d'utiliser les titres restaurant dimanches et jours fériés jusqu'à 38 € jour.

En revanche, il est inconcevable que cette mesure exclue les commerces alimentaires et les supermarchés !!!!

Pour conclure, il est indispensable pour FO FINANCES 13 que l'administration tire les leçons de cette crise sanitaire. Celle-ci a généré pour les agents des conditions exceptionnellement difficiles tant au niveau personnel, que professionnel.

Elle doit prendre toutes les mesures indispensables à une meilleure qualité de vie et de travail de ses personnels, en mettant en place une réelle politique sociale à la hauteur des besoins urgents des agents et notamment après cette crise. Il y va de sa responsabilité.

Section Locale FO DGFIP 13 : 04.91.17.92.04 / 05
Mail : fo.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr